

Les 17 apparitions de la Vierge Marie reconnues par l'Église.

12) Banneux (Belgique, 1933)

1) Le récit des apparitions.

Mariette Beco (1921-2011) est l'aînée d'une famille ouvrière de sept enfants qui possède une modeste maison un peu à l'extérieur du village de Banneux. Elle a 11 ans lorsque le dimanche 15 janvier 1933, au soir d'une journée d'hiver froide et pluvieuse, elle guette le retour de son petit frère Julien, en vadrouille depuis le matin. Elle voit alors par la fenêtre une dame rayonnante dans le jardin potager, près de la barrière qui conduit sur la route. Elle appelle sa maman pour lui dire que la Vierge Marie est dans le jardin. La Vierge invite l'enfant par un signe de la main. Mais la maman, qui voit juste un halo de lumière prend peur et verrouille la porte. Le 18 janvier, Mariette répond cette fois-ci à l'invitation de Notre Dame. Elle est plongée dans une prière silencieuse avec Marie pendant vingt minutes. Puis la Vierge devance Mariette à reculons et la conduit jusqu'à une source, sans la quitter des yeux. Par trois fois, Mariette tombe à genoux pour prier avec Marie. Près de la source, celle-ci dit : « **Poussez vos mains dans l'eau. Cette source est réservée pour moi. Bonsoir. Au revoir.** »

Il y aura 8 apparitions entre le 15 janvier et le 2 mars, toujours à 19h00.

Le 19 janvier, Marie donne son nom « **Je suis la Vierge des Pauvres.** » Mariette

croit que la source est réservée pour elle et demande à comprendre. Pleine de bonté, Marie accentue son sourire et répond : « **Cette source est réservée pour toutes les Nations... pour les malades. Je prierai pour toi. Au revoir.** »

Le 20 janvier, Mariette demande : Que désirez-vous, Belle Dame ? Marie répond : « **Je désirerais une petite chapelle.** » Elle la bénit, et Mariette perd connaissance. Son père, affolé, la porte dans la maison. Là, elle revient à elle avant de s'endormir paisiblement. Trois longues semaines s'écoulent ; l'enfant sort tous les soirs pour prier, mais la Vierge n'apparaît pas. Mariette, qui auparavant n'avait ni culture religieuse, ni vie de prière, ira jusqu'à prier sept chapelets certains soirs... Au début ridiculisée, Mariette est au fil des jours, interrogée de plus en plus rigoureusement par l'abbé Louis Jamin (1898-1961), chapelain de Banneux. Elle rapporte chaque fois ce qu'elle a vu et ce que "la dame" lui a dit. Sa sincérité ne fait aucun doute. Plusieurs personnes, curieux, sympathisants et sceptiques, l'accompagnent durant la deuxième série d'apparitions du 11 février au 2 mars. Ils ne voient rien, sinon les traits transfigurés de Mariette qui dit son chapelet et semble en conversation avec quelqu'un.

Le 11 février, Marie dira « **Je viens soulager la souffrance.** »

L'abbé Jamin proposera à Mariette de demander un signe à Notre Dame, ce que Mariette fera le 15 février. Cependant Marie répondra : « **Croyez en moi... Je croirai en vous... Priez beaucoup. Au revoir.** » En effet, l'abbé Jamin vivait une crise de foi et était atteint de tourments spirituels. Il se convertira suite au message de Marie, et deviendra le plus fervent défenseur de Mariette et du Message de la Vierge des Pauvres.

Le 20 février Marie dira « **Ma chère enfant, priez beaucoup. Au revoir.** »

Puis le 2 mars « **Je suis la Mère du Sauveur, Mère de Dieu... Priez beaucoup. Adieu** », dit-elle. Elle impose les mains en signe de bénédiction.

2) Les signes de Banneux.

L'abbé Jamin recevra le signe dont il avait besoin dans sa vie spirituelle à travers le message du 11 février : « **Croyez en moi... Je croirai en vous... Priez beaucoup. Au revoir.** »

Très vite, des guérisons se manifesteront à Banneux.

Un hémiplégique sceptique, Ernest Boutet, est guéri après avoir pris de l'eau à la source, fin mars 1933. Étant donné l'afflux grandissant des visiteurs une enquête canonique diocésaine est ordonnée. Les faits, les déclarations de Mariette et les procès verbaux de l'abbé Jamin sont examinés entre 1935 et 1937 par une commission canonique épiscopale. Des groupes de malades arrivant en pèlerinage, une esplanade est créée en 1939.

La guérison complète d'une religieuse de Liège, Sœur Lutgarde, qui, souffrant d'une décalcification des os prononcée et irréversible, avait absorbé quotidiennement de l'eau de Banneux est déclarée « inexplicable » par les médecins qui la soignent (juin 1937). C'est le premier "miracle" reconnu. Comme, de plus, la première commission n'exprime aucun doute quant à la sincérité de la voyante, l'évêque de Liège, Mgr Kerkhofs autorise la vénération de Notre-Dame de Banneux (19 mars 1942). Des triduum pour malades sont organisés. Une seconde commission diocésaine (mai 1942 - février 1945) conclut au caractère surnaturel de ce qui s'est passé à Banneux.

3) Reconnaissance : Les apparitions de Banneux ont été reconnues le 22 août 1949.

